

République Française
Département d'Indre-et-Loire
COMMUNE DE LA FERRIERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 25 septembre 2024

Membres en exercice : 9

Date de la convocation: 12/09/2024

Quorum : 5

Présents : 7

Votants : 9

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq septembre, 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Marc LEPRINCE,

Présents : Albert HAVIN, René LAVAINE, Marc LEPRINCE, Florence LEPRINCE, Cedric MORANDINI, Jean-Marc PAPIN, Annette SANCTORUM

Excusés et Représentés par : Olivier FOUCHERE par Marc LEPRINCE, Martine MALHERBE par René LAVAINE

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Annette SANCTORUM

DEC_2024_008

Objet : Décision n°8

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le conseil municipal par délibération 2020_018 du 29 mai 2020

Décision 2024_008 : Devis 24-00245 du 15/07/2024 de BIGOT TP - ZA LE PILORI - 37360 SEMBLANCAY, pour travaux de voirie chemin des Rousseaux, pour un montant de 3 585,47 € HT, soit 4 302,56 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

La Ferrière, le 26 septembre 2024

Le Maire,

Marc LEPRINCE

Acte rendu exécutoire

après transmission au représentant de l'Etat le 26/09/2024

réception le 26/09/2024 et affichage, publication, notification le 26/09/2024

